



La PEEP en appelle à la responsabilité !

La PEEP réaffirme son opposition au blocage des établissements et en souligne le caractère illégal. Chaque élève a droit à l'accès aux cours.

La PEEP rappelle l'échéance prochaine de nombreux examens et demande fermement que ceux-ci se déroulent dans des conditions normales. Il est impératif que des solutions soient trouvées pour que les lycéens et étudiants puissent poursuivre leur scolarité.

D'autre part, la PEEP s'inquiète pour la sécurité des lycéens qui participent aux manifestations. Elle appelle chacun à prendre ses responsabilités pour éviter tout débordement.

Paris, le 27 mars 2006